



RAPPORT

# JEUNES SPORTIFS : POUR NE PLUS AVOIR À CHOISIR ENTRE SPORT ET ÉTUDES

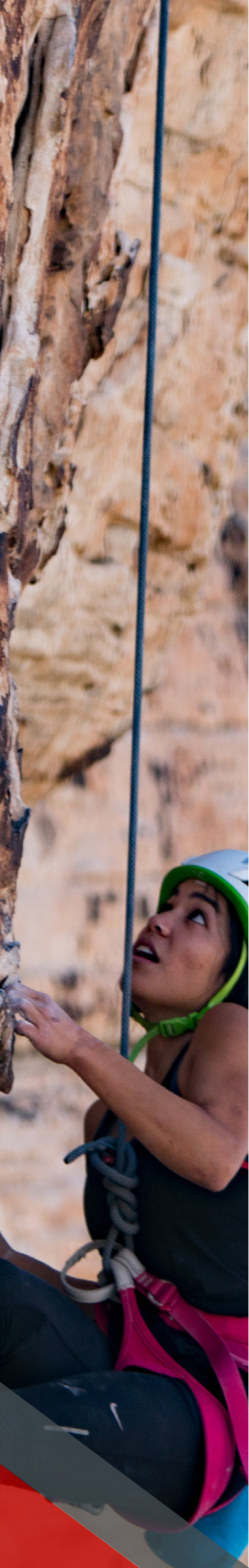
Combiner excellence sportive et scolaire

**Sport and  
Citizenship**  
Sport serving society



**Sport et  
Citoyenneté**  
Le Sport au service de la société

**ACADOMIA**  
COMPRENDRE, ÇA S'APPREND



## AVANT-PROPOS

L'image que l'on se fait des sportifs de haut niveau est souvent une image d'Épinal. Derrière l'infime minorité des athlètes médiatiquement connus se cache une réalité compliquée. Compliquée, d'abord, en raison de leur parcours scolaire : 30% des jeunes sportifs arrêtent le sport parce qu'ils ne peuvent pas le concilier avec leur scolarité. Compliquée, ensuite, en raison de leurs conditions de vie : selon le rapport sur les statuts des sportifs publié en France, 4 sportifs de haut niveau sur 10 gagneraient moins de 500€ par mois. Et si la solution passait par l'éducation ? Les Jeux de Paris en 2024 sont l'occasion d'élever nos ambitions pour nos athlètes en leur donnant réellement les moyens de poursuivre leur double projet, éducatif et sportif. C'est notre devoir et notre responsabilité envers nos athlètes, d'autant qu'en performant lors des grandes échéances internationales, ils contribuent au rayonnement de notre pays. Pour réussir, il est nécessaire que l'école et l'université s'adaptent aux contraintes des sportifs, et non l'inverse. Ce serait opérer ainsi un changement de mentalité culturelle important, qui valoriserait tous les talents, tous les potentiels. C'est le sens des propositions que nous souhaitons porter.

### **Laurent Thieule**

Président du think tank  
*Sport et Citoyenneté*

### **Philippe Coléon**

Président d'Acadomia

# **SOMMAIRE**

<b>4</b>	<b>De quoi parle-t-on ?</b>
<b>6</b>	<b>Contexte</b>
<b>8</b>	<b>Enjeux</b>
<b>10</b>	<b>Les bénéfices et contraintes du double projet</b>
<b>14</b>	<b>Recommandations</b>
<b>24</b>	<b>Conclusion</b>

# DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le double projet peut être défini comme la recherche de l'excellence sportive et de la réussite scolaire, universitaire ou professionnelle de l'athlète. Il s'agit d'un principe structurant l'ensemble des politiques sportives de haut niveau menées en France ces dernières décennies. Il figure également parmi les priorités de l'Union européenne (UE) dans le domaine du sport, comme l'illustre l'adoption de lignes directrices dans ce domaine en 2012.

En France, l'exigence du double projet concerne tant les sportifs de haut niveau que ceux aspirant à évoluer dans les clubs professionnels. Elle ne se limite pas aux sports collectifs, mais concerne également les jeunes athlètes de disciplines individuelles. Cette exigence est d'autant plus forte avec la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. De fortes ambitions sportives ont été formulées (80 médailles), ce qui nécessite que tout soit mis en œuvre pour permettre à ces talents d'exprimer leur potentiel et d'atteindre la très haute performance, dans toutes ses dimensions.

Cette note se concentre sur la mise en œuvre du double projet dans **les centres de formation des clubs sportifs professionnels (CFCP) dans les disciplines du basket-ball, du football, du handball, du hockey-sur-glace, du rugby, du rugby à XIII et du volley-ball (disciplines dont les conventions type de formation ont été approuvées par le ministère des Sports).**

Centres de formation agréés par discipline  
\*2018 / 2019

<b>Basket Ball</b>	<b>41</b>
<b>Football</b>	<b>37</b>
<b>Handball</b>	<b>27</b>
<b>Hockey-sur-Glace</b>	<b>4</b>
<b>Rugby</b>	<b>33</b>
<b>Rugby à XIII</b>	<b>3</b>
<b>Volley-ball</b>	<b>20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>165</b>

Estimation du nombre maximum de sportifs en convention de formation CFCP

<b>Basket Ball</b>	<b>861</b>
<b>Football</b>	<b>2520</b>
<b>Handball</b>	<b>324</b>
<b>Hockey-sur-Glace</b>	<b>100</b>
<b>Rugby</b>	<b>990</b>
<b>Rugby à XIII</b>	<b>54</b>
<b>Volley-ball</b>	<b>240</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5089</b>

5000

On estime à un peu plus de 5000 le nombre de jeunes sportifs en convention de formation avec un CFCP dans ces 7 disciplines

Comparaison avec le nombre de licenciés et le nombre de sportifs sous contrat professionnel

	Nombre de licenciés (2017)	Estimation du nombre maximum de sportifs en convention de formation CFCP	Estimation du nombre de sportifs sous contrat professionnel (2015)
<b>Basket Ball</b>	538 295	861	411
<b>Football</b>	2 131 165	2520	1086
<b>Handball</b>	549 295	324	221
<b>Hockey-sur-Glace</b>	21 724	100	389
<b>Rugby</b>	313 237	990	1008
<b>Rugby à XIII</b>	12 782	54	56
<b>Volley-ball</b>	105 469	240	400
<b>TOTAL</b>	3 671 967	5089	3571



# CONTEXTE



Les centres de formation des clubs professionnels (CFCP) complètent le cadre des politiques et dispositifs mis en place par les fédérations sportives pour permettre à leurs licenciés d'atteindre le plus haut niveau sportif et pour assurer leur formation et leur préparation à la vie professionnelle.

Le Code du Sport prévoit que les CFCP, dans les disciplines du basket-ball, du football, du handball, du hockey-sur-glace, du rugby, du rugby à XIII et du volley-ball, sont soumis à un régime d'agrément du ministre chargé des sports. Cet agrément garantit aux jeunes sportifs des conditions adaptées en matière d'enseignement scolaire, de pratique sportive, de suivi médical, d'hébergement et de restauration, d'installations sportives et de qualification des personnels d'encadrement.

Les clubs professionnels ont l'obligation d'assurer la mise en œuvre d'une formation sportive et citoyenne et d'une formation scolaire, universitaire ou professionnelle aux jeunes sportifs qu'ils accueillent dans leur centre de formation. Cette obligation résulte des articles L. 211-4 et L. 211-5 du Code du Sport et figure dans les conventions de formation que chaque joueur qui intègre un CFCP doit signer avec l'association ou la société sportive responsable du CFCP.

Or, dans les faits, il demeure difficile de mener de front un projet d'accès au sport professionnel et un parcours scolaire ou universitaire, sans sacrifier l'un ou l'autre. Choisir entre ces deux trajectoires, souvent très tôt, peut créer des frustrations et des regrets à court ou moyen terme, mais aussi des difficultés d'insertion professionnelle et sociale importantes pour la suite.

**« Pour beaucoup de sportifs, il est extrêmement difficile de mener un double projet. Certains hypothèquent même leur carrière future et choisissent une formation simplement parce qu'elle est compatible avec leur quotidien sportif »**

*Charlotte Ferraille,  
Déléguée Générale de la  
Fondation pour le Pacte de performance <sup>1</sup>*

**« Dans le football professionnel, on parle souvent des 20% qui gagnent des sommes importantes, mais 80% font le même métier et ne gagnent pas autant. Le salaire moyen en Ligue 2 est de 12 000€ par mois, pour une carrière de 6 ans en moyenne. Ce sont des sommes importantes, qui offrent le luxe à certains d'avoir le choix de ce qu'ils veulent faire après leur carrière. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde »**

*Philippe Lafon,  
Directeur général de l'Union Nationale  
des Footballeurs Professionnels (UNFP),  
Président d'Europe Sports Reconversion <sup>1</sup>*

<sup>1</sup> « Sport et Reconversion : comment négocier le virage ? », Débats du Sport Solidaire #3, Fondation FDJ et Think tank Sport et Citoyenneté, 13 nov. 2017



# ENJEUX





Pour les pouvoirs publics et les instances sportives, la mise en œuvre effective du double projet est une question de responsabilité. L'article L. 221-1 du Code du Sport précise en effet que « *les sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau concourent, par leur activité, au rayonnement de la Nation et à la promotion des valeurs du sport* ». Si cet article n'inclut pas les sportifs professionnels dans sa rédaction, il ne fait pas de doute que les performances sportives de ces derniers concourent au rayonnement et à l'attractivité de la France sur la scène internationale. Ces derniers constituent bien souvent des modèles pour de nombreux amateurs de sport, notamment les plus jeunes.

Ce « soft power » de la très haute performance sportive implique que les pouvoirs publics (en premier lieu l'État et, par délégation, les fédérations sportives) qui l'encouragent accompagnent ces athlètes tout au long de leur carrière, dès leur formation jusqu'à la préparation de leur après-carrière.

Mieux former ceux qui accéderont au statut de sportif professionnel et donner les bases d'une formation de qualité à ceux qui n'accéderont pas à ce statut relèvent de cette responsabilité. A titre d'exemple, parmi les jeunes footballeurs qui intègrent un CFCP, seuls 20% obtiennent un contrat professionnel. Les deux niveaux professionnels (Ligue 1 et 2) n'absorbent qu'environ 75 apprentis issus des centres de formation sur les 250 qui entrent en formation chaque année.

L'enjeu tient aussi au renouvellement des talents. Un rapport de l'Inspection Générale de la Jeunesse et des Sports publié en 2013<sup>2</sup> soulignait ainsi que « *si l'Etat veut éviter l'appauvrissement d'un vivier du sport de haut niveau par son confinement aux milieux les plus modestes (...), il doit s'assurer que non seulement la formation sportive ne sera pas un obstacle à la poursuite des études et à la préparation d'un métier épanouissant mais qu'elle pourra même devenir, à certaines conditions, un atout* ».

## **La formation et la pratique sportive vont de pair avec une formation académique que les clubs doivent organiser**

---

**« La mission de la fédération consiste à apporter la même exigence à l'encadrement éducatif qu'à l'encadrement sportif et à promouvoir auprès des clubs affiliés cette démarche nécessaire de formation de l'esprit »**

*Jean-Pierre Feuillan,  
Vice-président de la Fédération Française de Handball*<sup>3</sup>

2 MONNEREAU R., (2013), Évaluation de la mise en œuvre du double projet des sportifs de haut niveau et des sportifs des centres de formation des clubs professionnels, Rapport IGJS n°2013-M-30

3 Think tank *Sport et Citoyenneté*, (juin 2019), revue n°46

# **LES BÉNÉFICES ET CONTRAINTES DU DOUBLE PROJET**

1

2

*100m SPRINT*



## Un facteur de performance

La très haute performance sportive se caractérise par son exigence et par son caractère très sélectif, ce qui implique que nombre de sportifs en formation ne parviendront pas à en faire leur métier<sup>4</sup>. De plus, la carrière sportive est extrêmement précaire ; elle ne dure au mieux que quelques années et peut s'arrêter brutalement, par l'absence de résultats, par une blessure ou encore par choix de l'entraîneur.

Le double projet apporte des bénéfices multiples. Outre une certaine garantie pour l'après-carrière, permettant ainsi de se « consacrer » sereinement au projet sportif (facteur de performance), des bénéfices en matière de santé (équilibre de vie, gestion du stress...) ou d'épanouissement personnel (effets positifs en matière de socialisation...) sont avancés par plusieurs études. Cette double formation contribue aussi à rendre le sport plus attrayant aux yeux du public, les sportifs constituant des exemples positifs pour les jeunes.



## Un facteur d'attractivité

En concurrence constante pour attirer les meilleurs talents, le double projet peut constituer un argument pour les CFCP, un facteur de différenciation permettant de rassurer les jeunes sportifs en devenir et leur entourage (familles, agents...). D'autant plus que les diplômes obtenus influencent les critères d'efficacité des centres de formation professionnels et leur classement au niveau national. Il contribue en outre à maintenir le sport comme fenêtre de réussite pour les jeunes issus des classes populaires, permettant l'acquisition d'un bagage nécessaire à une reconversion sereine une fois la carrière sportive achevée.

Le double projet a donc vocation à sécuriser le parcours des jeunes talents sportifs. Si ce modèle semble vertueux, sa mise en œuvre effective demeure inégale suivant la situation personnelle de chaque individu et l'engagement des structures d'accueil.

**« La réussite du double projet est la garantie pour les athlètes de pouvoir préparer leur avenir professionnel à l'issue de leur carrière. Elle est aussi un élément constitutif de la performance. Les sportifs doivent être placés dans des conditions de vie sereines et équilibrées pour pouvoir s'entraîner efficacement et participer avec succès aux compétitions sportives de haut niveau. C'est pourquoi il est primordial de préserver leur capacité à poursuivre des études ou à suivre une formation qualifiante et à être préparés à une insertion professionnelle dans les meilleures conditions »**

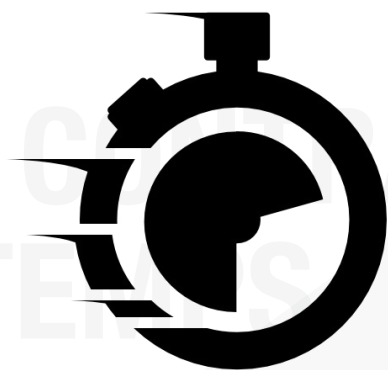
Thierry Braillard,  
ancien Secrétaire d'État aux Sports<sup>5</sup>

4 ASSEMBLEE NATIONALE (2019), Rapport d'information sur l'évaluation de la loi n° 2015-1541 du 27 novembre 2015 visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale

5 Think Tank *Sport et Citoyenneté* (2015) « Sport, Éducation et Formation en Europe » – Un double projet pour une double vie. Avant-propos de T. Braillard, p.17

## Des contraintes à dépasser

Bien que le modèle français du double projet soit considéré comme une bonne pratique au niveau européen<sup>6</sup>, son adaptation aux contraintes de vie des sportifs en formation est régulièrement questionnée. Plusieurs difficultés dans sa mise en œuvre sont identifiées :



### < **DES CONTRAINTES DE TEMPS**

L'entraînement intensif et les compétitions rendent difficile la conciliation entre la vie sportive et la vie scolaire ou professionnelle. L'inadaptation des dispositifs de soutien et d'accompagnement fait que le sport a souvent tendance à prendre le dessus, en particulier dans les sports où les rémunérations sont importantes à un âge précoce<sup>7</sup>.

### **DES CONTRAINTES PSYCHOLOGIQUES** >

Prétendre à une carrière sportive professionnelle implique un investissement sans retenue. Pendant ces années de formation, la vie des sportifs est construite autour de la performance sportive. Mener un double projet peut s'apparenter à envisager l'échec de ne pas réussir sportivement ou de préparer l'après d'une carrière qui débute à peine.



6 COMMISSION EUROPEENNE (2013), Lignes directrices de l'Union européenne concernant la double carrière des athlètes  
7 Think Tank *Sport et Citoyenneté* (2015) « Sport, Éducation et Formation en Europe » – Un double projet pour une double vie. Contribution de S. Landa, p. 25

# DES CONTRAINTES SOCIALES

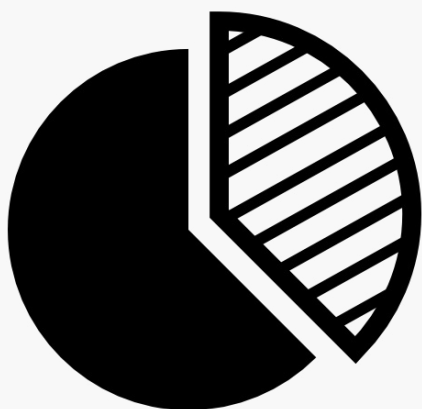
## DES CONTRAINTES SOCIALES >

La famille, les amis, l'encadrement sportif... jouent un rôle-clé dans la poursuite du double projet. Ils peuvent donner du courage, de la confiance, mais aussi avoir un impact négatif, en privilégiant une vision à court-terme de la (future) carrière de leur protégé. La réussite du double projet dépend donc avant tout de la bonne volonté et de l'implication des acteurs concernés.



# DES CONTRAINTES FINANCIÈRES

## < DES CONTRAINTES FINANCIÈRES



Si la situation varie selon les disciplines, le sport, même professionnel, demeure encore (très) dépendant de la sphère publique. Ce soutien public demeure encadré par la loi, notamment pour les subventions octroyées aux clubs sportifs professionnels, qui doivent concerner des missions d'intérêt général (art. L. 113-2 du Code du Sport). La formation, le perfectionnement et l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs accueillis dans les CFCP figurent parmi ces missions, dont le montant et la part dans le budget total des clubs sont plafonnés.

Or, on constate depuis plusieurs années une baisse globale des financements publics dédiés au sport. De plus, le maintien d'un financement public des clubs professionnels par les collectivités locales continue de faire débat, quand bien même ces subventions représentent quelquefois près de la moitié du budget de certains clubs professionnels. Dans cette situation, il est difficile pour certains clubs de justifier que les subventions publiques sont réellement fléchées vers les missions d'intérêt général prévues par le Code du Sport, ce qui fait peser un risque réel sur leur équilibre financier.

# RECOMMENDATIONS

1

2

100m SPRINT

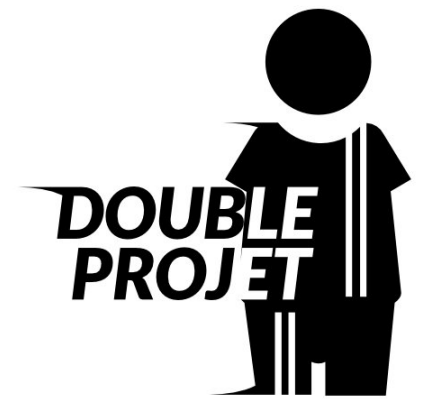
# 1

## Mettre le sportif au centre du dispositif et individualiser les parcours

Les sportifs amateurs et professionnels ont besoin de diplômes nouveaux, reconnus par l'État et adaptés parfaitement à leur rythme de vie. Les multiples rapports sur le double projet mettent l'accent tant sur l'importance du double projet que sur la nécessité d'individualiser les formations qui sont proposées aux jeunes pensionnaires. Cela implique de mieux connaître le projet de vie de chacun afin de proposer des formations ciblées, tenant compte de leurs besoins et de leurs envies.

Individualiser le double projet, c'est aussi renforcer les liens entre les secteurs sportifs, éducatifs et psychologiques. Cette absence de réflexion globale est pointée du doigt par de nombreux projets européens menés sur le sujet et constitue partiellement un obstacle à la mise en œuvre effective du double projet. En France, la Cour des Comptes a ainsi déploré un manque de dialogue entre le ministère des Sports et celui de l'Éducation nationale sur ce sujet<sup>8</sup>.

A l'étranger, certaines initiatives proposent une approche globale incluant cette dimension psychologique. En Espagne par exemple, le Conseil Supérieur des Sport a mis en place dès 2009 le programme PROAD (*Programme de Atención al Deportista de Alto Nivel*), proposant un accompagnement individualisé aux sportifs de haut niveau sur les plans psychologique, sportif et éducatif. Ce programme rejoint les conclusions de plusieurs projets européens, qui précisent que seul un suivi individualisé du sportif peut améliorer la performance des athlètes dans ces trois dimensions. Ce constat est également dressé par les instances européennes et les experts internationaux.



**« Certes les sportifs ont la responsabilité d'anticiper leur après-carrière, mais ils ont besoin d'être accompagnés. Souvent il est difficile de connaître sa propre valeur, ses compétences en dehors du champ sportif »**

*Sarah Ourahmoune,  
Vice-championne olympique de Boxe  
aux Jeux Olympiques de Rio 2016<sup>9</sup>*

**« Le double projet est quelque chose qui doit être adapté, quasiment au cas par cas. Le haut niveau est parsemé d'incertitudes. Le double projet est aussi là pour donner une seconde identité au sportif en formation, d'autres repères et apporter de la sérénité »**

*Makis Chamalidis,  
Docteur en Psychologie  
Spécialiste du coaching mental de performeurs<sup>10</sup>*

8 COUR DES COMPTES (2013), Sport pour tous et sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État

9 « Sport et Reconversion : comment négocier le virage ? », Débats du Sport Solidaire #3, Fondation FDJ et Think tank *Sport et Citoyenneté*, 13 nov. 2017

10 Think Tank *Sport et Citoyenneté* (2015) « Sport, Éducation et Formation en Europe » – Un double projet pour une double vie. Contribution de M. Chamalidis, p.39

**« Des passerelles sont à établir entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et les structures sportives afin que les universités puissent davantage participer au processus de reconversion des sportifs. Il faut que ces derniers aient de véritables diplômes pour être concurrentiels sur le marché du travail »**

*Sophie Bodin,  
Maître de Conférences, Docteur en sociologie<sup>11</sup>*

**« La dimension psychologique et émotionnelle est un volet essentiel du processus de reconversion, et elle est encore taboue. On parle peu des dépressions, des addictions, de la souffrance psychologique qui peut accompagner cette fin de carrière. C'est un sujet qui me tient à cœur, et que j'aimerais voir davantage pris en compte dans les dispositifs mis en place »**

*Raphaël Poulain,  
Ancien rugbyman professionnel<sup>11</sup>*

**« Mon double parcours m'apporte beaucoup car à travers le sport de haut niveau, je rencontre des personnes nouvelles et différentes, j'apprends à passer des caps psychologiques et à surmonter des obstacles. Cela m'aide au quotidien dans mes études et enrichit mon expérience universitaire »**

*Romane Dicko,  
Judokate<sup>12</sup>*



Photo by Angelo Pantazis on Unsplash

11 « Sport et Reconversion : comment négocier le virage ? », Débats du Sport Solidaire #3, Fondation FDJ et Think tank *Sport et Citoyenneté*, 13 nov. 2017

12 SORBONNE-UNIVERSITE.FR, Interview de Romane Dicko, publié le 31 août. 2018 (consulté le 05/07/2019)



Au vu des contraintes de temps pesant sur les jeunes pensionnaires des CFCP, individualiser le double projet implique également le développement d'outils personnalisés de soutien à l'apprentissage : mentorat, tutorat, outils d'apprentissages à distance, cours de soutien scolaire voire internalisation de l'offre de formation au sein même du CFCP, à l'image de solutions développées par certaines structures sportives.

Une offre sport-étude performante, valorisant les *softs skills* et ouverte à tous, semble nécessaire. Pour cela, l'appui d'organismes de formation et de professionnels de l'accompagnement scolaire peut être particulièrement utile. Leur approche répondrait au besoin d'accompagnement individualisé des jeunes pensionnaires, et permettrait de surmonter certaines difficultés rencontrées par les acteurs, malgré les aménagements proposés par l'Éducation Nationale.

Cette approche permettrait également aux CFCP de se différencier, et ainsi de rassurer les familles sur leur exigences et ambitions scolaires. En effet, une complémentarité affichée entre la renommée sportive d'un CFCP et la renommée académique d'un spécialiste de l'accompagnement scolaire s'avérerait être particulièrement efficace.

Ce type de partenariat pourrait également se réfléchir à un niveau national voire international. Ainsi, le sport concerné pourrait plus légitimement revendiquer une approche ambitieuse et individualisée du double projet pour les jeunes.

**« Il est de notre responsabilité de club formateur de former nos jeunes hommes et depuis l'année dernière nos jeunes femmes. Avec ACADOMIA, nous avons su associer nos deux savoir-faire de spécialistes de la formation et de spécialistes de l'accompagnement scolaire. Nous avons besoin en tant que club sportif et responsable d'une école privée hors contrat, d'avoir un partenaire solide et à l'écoute sur nos problématiques scolaires pour nos jeunes. ACADOMIA a ce savoir-faire, et ces compétences en interne et sait s'adapter à notre public et nos contraintes. Nous voulons donner le meilleur à nos jeunes, toutes les voies, orientations possibles, avec des professeurs formés aux interventions devant des groupes réduits et à horaires adaptés à la pratique sportive »**

*Baptiste Malherbe,  
Directeur Général de l'AJ Auxerre*

# 2

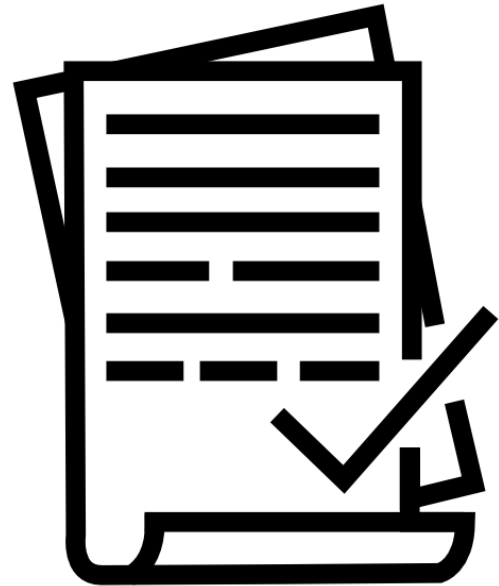
## Revitaliser le contrat d'apprentissage et favoriser son recours dans les CFCP

L'apprentissage est une formation générale, théorique et pratique, à destination de jeunes travailleurs (à partir de 15 ans), visant à leur assurer une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme (C. trav., art. L. 6211-1). Il s'agit d'une forme d'éducation alternée qui associe, d'une part, un contrat de travail particulier ayant pour objet l'exercice d'une activité en lien avec la qualification recherchée et, d'autre part, des enseignements dispensés dans un centre spécialisé, dont tout ou partie peut être effectué à distance (C. trav., art. L. 6211-2).

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a largement réformé l'apprentissage, assouplissant son dispositif et sécurisant la situation des jeunes apprentis et des entreprises qui les forment, ouvrant ainsi de nouvelles potentialités de développement.

Ces nouvelles mesures doivent permettre de revitaliser le statut du sportif en formation. En effet, un CFCP offre à ses pensionnaires une formation scolaire soit à distance, soit en présentiel et le forme de façon théorique et pratique au métier de sportif professionnel. Sur bien des points, le statut du jeune sportif professionnel s'apparente donc à celui d'un apprenti.

L'une des pistes de réflexion pourrait être de rendre à nouveau éligibles les CFCP à la perception de la taxe d'apprentissage. Jusqu'en 2014, cette possibilité leur était en effet ouverte. Ce dispositif permettrait aux clubs de financer la scolarité de leurs jeunes sportifs en bénéficiant du statut d'apprenti.



Des mutualisations pourraient être aussi recherchées entre clubs, d'une même discipline ou non, afin de constituer des CFCP de plus grande ampleur, susceptible de répondre aux critères d'un CFA et en capacité de générer de nouveaux financements<sup>13</sup>. Cela serait particulièrement utile pour les clubs professionnels ne disposant pas de revenus significatifs provenant de droits TV, et pour qui les subventions publiques, théoriquement fléchées vers des missions d'intérêt général, représentent près de la moitié du budget total de fonctionnement.

Cette proposition permettrait que les clubs puissent se mettre rapidement, efficacement et à moindre coût, en ordre de marche pour attirer, recruter et former les futurs champions dans les meilleures conditions possibles, assurant ainsi un vivier de nouveaux talents plus important.

13 Comme préconisé dans le rapport de la Grande Conférence sur le sport professionnel français remis à M. Thierry Braillard, Secrétaire d'État aux Sports (2016)

L'enjeu est aussi d'élargir les diplômes concernés par l'apprentissage. Aujourd'hui, pour prendre l'exemple du football, les CFCP qui proposent un contrat d'apprentissage ne peuvent inscrire les jeunes apprentis qu'à un seul diplôme, le CAP des métiers du football <sup>14</sup>. Une formation peu valorisée, qui ne correspond plus aux attentes des joueurs et de leur entourage, mais aussi des clubs formateurs.

L'idée pourrait être de redynamiser les formations proposées, en élargissant le dispositif à de nouveaux diplômes et en y intégrant des modules adaptés (*hard skills, soft skills...*) qui leur seront utiles tout au long de leur carrière, mais aussi pour l'après.

Enfin, favoriser l'apprentissage dans les CFCP impliquerait également que des aménagements soient mis en place afin de rendre compatible le statut d'apprenti aux contraintes du milieu sportif. Aujourd'hui, le contrat d'apprentissage est peu utilisé par les clubs. Il s'avère trop contraignant car il oblige à un certain nombre d'activités (stages, insertion en milieu professionnel, travaux pratiques...) incompatibles avec l'emploi du temps d'un sportif de haut niveau. Il est aussi source d'insécurité pour les clubs. Contrairement aux autres types de contrats utilisés notamment dans le football (contrats aspirants, contrats stagiaire, contrats élite), le contrat d'apprentissage ne garantit pas l'attachement du joueur au club, ce qui est un frein quasi-insurmontable dans un secteur hyperconcurrentiel où les clubs recrutent de plus en plus tôt les talents de demain.

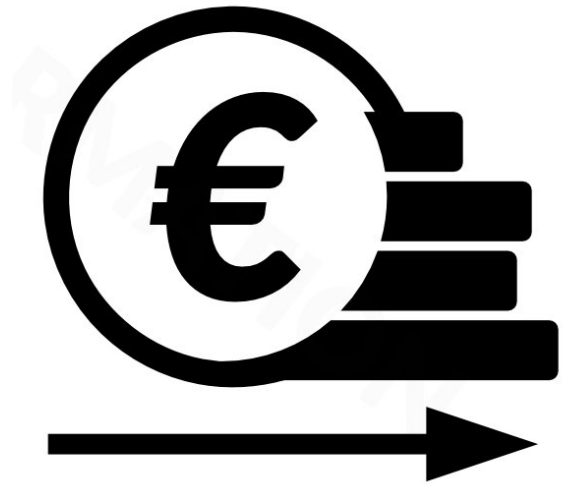


# 3

## Créer un dispositif public/privé pour contribuer au financement du double projet

L'engagement des acteurs économiques dans la gouvernance et le financement du sport s'accroît. Afin d'encourager le sponsoring responsable et/ou le mécénat et de donner du sens à cet engagement, des systèmes de collaboration innovants sont à créer entre acteurs publics et privés du sport. Le soutien à la formation éducative et citoyenne des jeunes talents sportifs est un domaine qui s'y prête particulièrement, d'autant plus que notre pays est engagé dans une politique volontariste d'accueil d'événements sportifs internationaux. L'excellence éducative et sportive pourrait être un facteur de rayonnement international pour notre pays.

Des dispositifs existants pourraient être mobilisés au profit du double projet, comme la création d'un fond de dotation dérogatoire (permettant la captation de fonds publics) ou d'un groupement d'intérêt public associant les pouvoirs publics, les fédérations sportives et les acteurs économiques. Ce type de dispositifs permettrait de dégager de nouveaux financements au profit de la formation des jeunes sportifs.



# 4

## Réaffirmer la responsabilité des clubs professionnels dans le suivi socio-professionnel des jeunes sportifs en formation

La mise en œuvre effective du double projet dans les CFCP est une obligation prévue par la loi. Elle est l'une des trois missions d'intérêt général prévues par le Code du Sport justifiant l'octroi de subventions publiques. Malgré cela, les moyens dévolus aux CFCP restent faibles et peu d'évaluations sont menées quant à la réelle utilisation des subventions aux profit des missions susvisées. Il conviendrait donc dans un premier temps de réaffirmer la responsabilité des clubs professionnels dans la mise en œuvre effective du double projet, en rendant par exemple obligatoire dans chaque CFCP la mise en place de modules de sensibilisation aux questions de formation et d'insertion professionnelle ou encore en intégrant systématiquement des critères liés au double projet dans les « labels clubs » définis par les ligues sportives professionnelles<sup>15</sup>.

En parallèle, il s'agirait de redéfinir les subventions dédiées à ce type de mission, en identifiant notamment les collectivités territoriales les plus à mêmes de les soutenir. Enfin, une évaluation plus fine de la double formation proposée dans les CFCP permettrait de connaître plus précisément l'insertion professionnelle des jeunes sportifs, notamment ceux qui n'accèdent pas au statut de sportif professionnel. Aujourd'hui très peu de données existent sur ce champ, ou sont difficilement accessibles. Elles sont pourtant nécessaires pour juger de l'efficacité du dispositif.



15 Think Tank *Sport et Citoyenneté* (2015) « Sport, Éducation et Formation en Europe » – Un double projet pour une double vie. Contribution de S. Karaa, Le double projet en France, p. 61

# 5

## S'appuyer sur des relais : le rôle majeur des syndicats de joueurs professionnels

Aux côtés des fédérations sportives qui, depuis la loi du 27 novembre 2015, ont une obligation d'accompagner les sportifs de haut niveau et les sportifs professionnels dans la construction de leur projet professionnel, les syndicats de joueurs professionnels constituent des acteurs-clés à associer.

Ces syndicats jouent le rôle de représentant des joueurs auprès des organes fédéraux et des institutions publiques, et celui d'information et de suivi des litiges auprès des joueurs. Ils assurent également un rôle d'accompagnement des joueurs dans leur réflexion en matière de parcours professionnel et une aide à la reconversion.

Plusieurs syndicats de joueurs travaillent ainsi avec les fédérations sportives et les CFCP pour proposer des modules de sensibilisation sur l'importance du double projet et l'anticipation de l'après-carrière, à l'attention des pensionnaires. Il conviendrait donc de s'appuyer sur ces acteurs et sur la Fédération Nationale des Associations et Syndicats de Sportifs (FNASS) pour développer des synergies et proposer des outils communs mais adaptés à la spécificité de chaque discipline.





Photo by B.J. Pearce on Unsplash

MITSUBISHI ELECTRIC AIR CONDITIONING

# CONCLUSION





Les champions de demain sont sur les bancs de l'école aujourd'hui. Pourtant, selon des études internationales, un tiers des jeunes pratiquants entre 10 et 17 ans abandonnent le sport chaque année parce qu'ils considèrent que la pratique sportive leur prend trop de temps et les empêche de faire d'autres choses dans la vie (par exemple d'étudier). Pour donner à ces jeunes talents toutes les chances de réussir dans leur sport et leur scolarité, nous devons éviter qu'ils aient à choisir entre leur école et leur passion.

La mise en œuvre d'une double formation scolaire et sportive est aujourd'hui une obligation légale pour les clubs sportifs professionnels. Dans les faits, peu d'outils leur sont proposés, qui tiennent compte de la spécificité des publics dont ils ont la charge, des emplois du temps relativement contraints et des objectifs à court et moyen terme de chacun des protagonistes (le club, le joueur en formation, son entourage). Or, la part de jeunes sportifs accédant à une carrière professionnelle est infime. En football par exemple, seuls 75 jeunes en moyenne accèdent au monde professionnel à l'issue de leur formation, alors qu'ils sont environ 250 à intégrer un centre de formation chaque année.

Il paraît donc nécessaire de renforcer l'offre éducative proposée aux futurs talents sportifs pour :

- Mieux former ceux qui accéderont au statut de sportif professionnel
- Donner les bases d'une formation de qualité à ceux qui n'accéderont pas à ce statut
- Accompagner les structures sportives professionnelles, qui ont une responsabilité vis-à-vis des jeunes sportifs accueillis (facteur de différenciation)
- Élargir le périmètre d'attraction des futurs talents, pour que ces derniers n'aient plus à choisir entre carrière sportive et poursuite des études, et ainsi viser une double excellence

Pour cela, une offre d'accompagnement pédagogique personnalisée à chaque structure est nécessaire, afin de s'adapter à la réalité de chacun. Il convient de placer le jeune sportif au centre du dispositif, et d'individualiser au maximum la formation qui lui est proposée, en fonction des caractéristiques et du projet de vie de chacun.

**« Pour moi c'est important d'investir dans mon pays de la bonne façon ; Avec la Tony Parker Adequat Academy<sup>16</sup>, j'espère que l'on donnera la chance à des jeunes d'être motivés et de réussir leur vie »**

*Tony Parker,  
Ancien basketteur international,  
président de l'ASVEL et fondateur de la TPAA*

**« Notre projet est simple : c'est l'école qui s'adapte aux contraintes sportives, non l'inverse<sup>17</sup> »**

*Philippe Coleon,  
Président d'Academia*

16 La Tony Parker Adéquat Academy est une école ouverte aux jeunes filles et aux jeunes garçons à partir de 15 ans leur permettant de pratiquer leur passion tout en se construisant un projet de vie professionnel avec un enseignement scolaire adapté.

17 SPORT STRATEGIES, Academia et Tony Parker s'associent et réinventent le double projet (de «Academia» jusqu'à «projet» en italique), 14 octobre 2019

## **Crédits**

### **Rapport réalisé par :**

Think tank *Sport et Citoyenneté*

Alexandra Ongono-Pomme

Célia Le Nénan

Antoine Panicali

Sylvain Landa

Julian Jappert

Noémie Gingue

### **Maquette**

Florian Uguen

### **Crédits photos**

Todd-Trapani on Unsplash

Robert-Baker on Unsplash

Sarah Pflug from Burst

Tim Gouw on Unsplash

Matthew Henry from Burst

Bk Aguilar from Pexels

Angelo Pantazis on Unsplash

Bj Pearce on Unsplash

Mica Asato from Pexels

---

# ACADOMIA

COMPRENDRE, ÇA S'APPREND

[www.academia.fr](http://www.academia.fr)

 @acadomia

 @Academia



[www.sportetcitoyennete.com](http://www.sportetcitoyennete.com)

 @SportandCitizen

 @sportandcitizen

 Think tank Sport et Citoyenneté

 sportcitizen

RAPPORT

# JEUNES SPORTIFS : POUR NE PLUS AVOIR À CHOISIR ENTRE SPORT ET ÉTUDES

Combiner excellence sportive et scolaire

**ACADOMIA**  
COMPRENDRE, ÇA S'APPREND

**Sport and  
Citizenship**  
Sport serving society



**Sport et  
Citoyenneté**  
Le Sport au service de la société